

# Cet été, s'équiper pour le tri des biodéchets

En juillet et août, les permanences pour équiper gratuitement les foyers pour le tri des biodéchets continuent en Aunis Atlantique et Aunis Sud.

Les habitants des communes de Cram-Chaban, Ardillières, Genouillé, Landrais, La Devise et La Ronde et ceux des communes voisines sont invités à découvrir le tri des biodéchets lors de nouveaux rendez-vous animés par les équipes du service public Cyclad. Les foyers déjà équipés pourront se réapprovisionner en sacs biodégradables.

Les biodéchets alimentaires représentent encore 30% de nos poubelles d'ordures ménagères. Peaux de melons et de pastèques, restes de grillades, épluchures de légumes, coquilles de moules, marc de café, peuvent être compostés et rendus à la terre au lieu d'être enfouis ou incinérés avec les ordures ménagères.

**Le tri dans les bornes d'apport volontaire installées en Aunis Sud et Aunis Atlantique est une solution efficace pour alléger notre poubelle en été, et toute l'année !**

Depuis le lancement du dispositif en Aunis en 2021, plus de 12 800 foyers sont équipés pour le tri des biodéchets dans les 220 bornes d'apport volontaire. En 2024, plus de 1 000 tonnes de biodéchets ont été collectées en Aunis et ainsi détournées de l'incinération ou de l'enfouissement.

## 1/ Distributions gratuites de kits biodéchets cet été

→ *Toutes les permanences ont lieu de 18h à 19h30*

Mardi 29 juillet <b>CRAM-CHABAN</b> (Salle des fêtes)	Mercredi 30 juillet <b>ARDILLIÈRES</b> (Salle des fêtes)	Mercredi 6 août <b>GENOUILLET</b> (Salle des fêtes)
Mercredi 13 août <b>LANDRAIS</b> (Salle des fêtes)	Mercredi 20 août <b>LA DEVISE</b> (Salle des fêtes de VANDRÉ)	Mercredi 27 août <b>LA RONDE</b> (Salle de la mairie)

## 2/ Le tri des biodéchets alimentaires en pratique

- Distribution gratuite d'un kit sur **présentation d'un justificatif de domicile**.
- Le kit de tri comprend : un bio-seau, des sacs biodégradables, une clé pour ouvrir la borne, un guide de tri et une charte d'engagement.
- Un seul kit délivré par foyer, pour les habitants des Communautés de Communes Aunis Sud et Aunis Atlantique.
- **Kit de tri toujours disponible en mairie ou au siège de Cyclad à Surgères.**



### Quels sont les biodéchets acceptés dans les bornes ?

Les déchets de cuisine (épluchures, restes de repas, restes de viande, de poisson et de crustacés, coquilles, marc de café...) et quelques déchets fermentescibles (essuie-tout unis, sachets de thé, mouchoirs blancs...).

*Déchets non acceptés : sacs plastiques, métal, emballages plastiques et verres, aliments emballés, couches et produits d'hygiène, déchets de jardin...*

Retrouvez l'intégralité des informations sur les biodéchets et l'actualité dédiée sur [cyclad.org](http://cyclad.org).

## 3/ Cyclad s'engage dans la réduction des déchets au quotidien

Refuser, réduire, réutiliser, recycler et rendre à la terre, sont les 5 piliers de la démarche zéro déchet.

Grâce à des actions de sensibilisation menées par les équipes Zéro Déchet mobilisées toute l'année sur le terrain, le service public Cyclad œuvre à la prévention des déchets et à la prise de conscience collective pour tendre vers un quotidien zéro déchet.

Les équipes Zéro Déchet se déplacent dans les écoles, les entreprises, les collectivités et associations afin d'organiser des animations de sensibilisation au respect des consignes de tri, au compostage, et à la réduction des déchets. Des ateliers zéro déchet destinés au grand public sont également proposés.

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! »

*Cyclad est le Syndicat Mixte de valorisation des déchets du nord-est de la Charente-Maritime. Il rassemble 233 communes et 235 104 habitants. Cyclad a été labellisé « Territoire Zéro Gaspillage, Zéro Déchet » en 2014. La démarche économie circulaire portée par le Syndicat Mixte Cyclad a été labellisée 4 étoiles par l'ADEME en 2024. Il souligne l'engagement de tous les acteurs du territoire en faveur du réemploi et du recyclage. Son siège est à Surgères et il emploie 140 agents. [cyclad.org](http://cyclad.org)*